

La fiscalité en bonne forme au 1er trimestre

• Tous les impôts s'inscrivent en hausse, sauf l'IS

• 3,7 milliards de DH, les remboursements de TVA

LA dynamique affichée par les recettes ordinaires se confirme sur le premier trimestre. A fin mars dernier, elles ont enregistré une hausse à deux chiffres de 11,8% pour s'établir à 63,5 milliards de DH. L'augmentation provient des impôts directs et indirects ainsi que des recettes non fiscales. De leur côté, les dépenses ordinaires se sont inscrites en hausse de 6,6% à 58,6 milliards de DH dégageant un solde ordinaire de 4,9 milliards de DH. Il n'empêche que le besoin de financement s'est élevé à 16,4 milliards de DH. Ceci sous l'effet de la compensation qui a explosé de 36,8% et de l'investissement qui a grimpé de 10,2%. Ainsi une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été principalement financée par le recours à l'emprunt, relève la Trésorerie générale du Royaume.

Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique par l'augmentation de 3,4% des achats de biens et services. Surtout la rubrique «autres biens et services» qui s'est renchérie de 8,2% à 19,1 milliards de DH. De même, les remboursements et restitutions (TVA et IS) ont presque doublé par rapport au premier trimestre 2018. Ils ont culminé à 2,7 milliards de DH.

De même, les dépenses d'investissement s'inscrivent en augmentation de 10,2%, passant de 19,3 milliards de DH à fin mars 2018 à 21,3 milliards au cours du

1er trimestre 2019. Ceci s'explique par la hausse de 22,3% des charges communes et de la baisse de 3,4% des dépenses des ministères.

Par contre les charges du personnel n'ont enregistré qu'une légère hausse de 0,4% alors que les dépenses en intérêts de la dette se sont repliées de 3,1% à fin mars dernier.

En ce qui concerne les recettes ordinaires, la hausse provient en particulier de la TVA à l'importation, des recettes douanières, de la TIC et de la fiscalité domestique.

Toutes les taxes intérieures de consommation se sont inscrites en forte hausse. Celle appliquée aux produits énergétiques a grimpé de plus de 16%

alors que la TIC sur le tabac a explosé de 39%. Les autres TIC ne sont pas en reste. Elles ont augmenté de près de 8%.

Au total, le produit des TIC dépasse les 7 milliards de DH, soit autant que la TVA à l'intérieur.

Au niveau de la fiscalité domestique, seul l'IS affiche un léger repli de 0,4%.

milliards. Cependant l'IR sur profits immobiliers a connu une forte baisse de 16,1% (163 millions de DH).

A fin mars, la TVA à l'intérieur a augmenté de 6,8%. Parallèlement, les remboursements (TVA à l'import et à l'intérieur) ont quasiment doublé. Ils ont culminé à 3,7 milliards de DH contre 1,8

Principales natures de recettes nettes du budget général

	Nature	Recettes ordinaires en millions de DH	Variation	Part
1	Impôt sur les sociétés	14.842	▼ 0,2%	24,4%
2	Taxe sur la valeur ajoutée	13.242	▼ 3,8%	21,8%
	- à l'importation	8.459	▲ 4,4%	13,9%
	- à l'intérieur	4.783	▼ 15,4%	7,9%
3	Impôt sur le revenu	11.475	▲ 9,2%	18,9%
4	Droits d'enregistrement	5.680	▼ 4,7%	9,3%
5	TIC produits énergétiques	3.710	▲ 16,3%	6,1%
6	TIC tabacs manufacturés	3.163	▲ 39,0%	5,2%
7	Droits de douane	2.095	▼ 6,6%	3,4%
8	Contribution de solidarité	1.899		3,1%
9	Monopoles	851	▲ 190,4%	1,4%
10	Recettes en atténuation de dépenses	689	▲ 289,3%	1,1%

Source: TGR

Au premier trimestre 2019, les dix principales sources de recettes représentent 94,9% du total des entrées ordinaires. Avec des recettes de 14,8 milliards de DH, l'IS constitue la première source du budget de l'Etat

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires



Source: TGR

A fin mars 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires s'est établi à 108,4%. Ainsi, 43,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 30,2% aux dépenses de matériel, 8,8% aux intérêts de la dette, 5,4% aux émissions de la compensation et 4,3% aux remboursements et restitutions fiscaux

Selon la TGR, à fin mars 2018 cet impôt avait plongé de près de 17% et donc la situation au premier trimestre de cette année est à apprécier de manière positive. Le gap étant en effet rattrapé. Ce qui est constaté en ce qui concerne les demandes de restitution au titre de cet impôt. A fin mars 2019, ces demandes ont totalisé 67 millions de DH contre 115 millions, un an auparavant, alors qu'elles ont porté sur 3,9 milliards à fin décembre 2017.

En revanche, les recettes de l'IR à fin mars 2019 ont enregistré une hausse de 9,2% par rapport à la même période de 2018: 11,5 milliards de DH contre 10,5

milliards, un an auparavant. A noter qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement avaient totalisé 33,2 milliards de DH.

Les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont atteint 1,9 milliard de DH.

Les recettes non fiscales ont également doublé en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (plus de 1 milliard de DH) et des recettes de monopoles (851 million de DH). □

A.G.